# 

* Datum : 02-07-2015
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2015771969
* Auteur :

Justice de paix de Grâce-Hollogne
Mainlevée administrateur provisoire
Par ordonnance du juge de paix du canton de Grâce-Hollogne, rendue le 2 juin 2015, a été levée la mesure d'administration provisoire prise par ordonnance du 27 mai 2005, à l'égard de Mme Chantal Aimée Henriette Linotte, née à Seraing le 18 janvier 1957, domiciliée à 4000 Liège, rue Saint-Nicolas 225, décédée à Liège le 11 avril 2015.
Il a été mis fin, en conséquence, à la mission de son administrateur provisoire, à savoir :
M. Christophe Mario René Di Marco, domicilié à 4340 Awans, rue François Hannon 56B.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Simon Dosseray.